cndp
Commission particulière du débat public
politique des transports
vallée du Rhône
arc languedocien

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : Parc naturel régional du Haut Languedoc

- Nom et prénom du représentant : CABROL Josian

- Fonction : Chargé de mission Aménagement du Territoire

- Coordonnées : 34220 St Pons de Thomières Tél: 04 67 97 38 22 - Courriel : politiques-territoriales@parc-haut-languedoc.fr

---

- Vos attentes et objectifs dans ce débat :
Mes attentes concernent surtout le transport des personnes et notamment l'amélioration de la mobilité des jeunes en milieu rural

- Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?
- La coordination privée /public et interdépartementale à partir d'un diagnostic territorial
- Le maintien des transports scolaire les mercredis samedis et vacances scolaires

- Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?
- Par territoire organisé une carte du maillage territorial

- Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?

• Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP
Le PNR dispose d'un journal et d'un site Internet

• Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?

• Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité… ?
un accompagnement pour un diagnostic territorial sur le territoire du PNR (territoire interdépartemental)

• Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?
Le parc pourra également s'appuyer sur son réseau d'Espace Public Numérique qui seront des lieux de communication et d'expression et de citoyenneté.